



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°140 mardi 15 mars 2011

Recensement militaire :

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Elections cantonales :

Les 20 et 27 mars prochains auront lieu les élections cantonales au Centre Socioculturel à Aussac-Vadalle. Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18 heures.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote, vous pouvez établir une procuration à une personne de votre choix **inscrite obligatoirement à Aussac-Vadalle**.

Le mandant doit se présenter en personne à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Le mandant doit fournir sa carte d'identité et sa carte d'électeur. Des informations sur le mandataire vous seront demandées (nom de famille, d'usage, le(s) prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Attention, le mandataire ne peut-être en possession que d'une seule procuration.

Cinéma à Vadalle :

- Séance du jeudi 24 mars 2011 à 20h45, **Rien à déclarer**, film de Dany Boon avec Dany BOON, Benoît POELVOORDE ;

AIPE :

L'AIPE organise "l'école en chansons", à la salle des fêtes d'ANAIIS, le vendredi 18 mars à 20h30. Les chants sont proposés par les enfants des écoles d'AUSSAC-VADALLE et de TOURRIERS. Ouvert à tous.

Travaux à l'école :

Des travaux de réfection des plafonds à l'école ont eu lieu pendant les vacances scolaires de février. Ces travaux ont été réalisés par les agents techniques.

Course cycliste :

Nous vous informons que l'association AL Gond Pontouvre, section cyclisme, organise une épreuve cycliste, le samedi 19 mars 2011. Le départ aura lieu de Tourriers à 14 h30 et les cyclistes emprunteront la RD 15, puis la RD 40 (rue de la République), la VC 105 et VC 2 (rue Fraîche Bise), sur la commune d'Aussac-Vadalle.

Mairie Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr - Internet : www.aussac-vadalle.fr